



EXPOSITION **L'HISTOIRE DES
AFRO-ANTILLAIS EN FRANCE**

... AU CŒUR DE NOS DIVERSITÉS

1685-2011 L'HISTOIRE DES AFRO-ANTILLAIS EN FRANCE

La France noire est une longue histoire qui commence au XVII^e siècle au moment du *Code noir* et traverse trois siècles d'histoire de France, trois siècles de présences caribéennes, africaines — issues des États-Unis ou de l'océan Indien — dans l'hexagone. Ces présences ont contribué à bâtir l'histoire politique, culturelle, militaire, artistique et économique de ce pays et de la République. Cette exposition en raconte l'histoire oubliée, en montre les traces et les nombreuses images ; elle en souligne toutes les contradictions, du temps des esclaves à celui de la citoyenneté.

L'exposition traverse les différentes générations et met en exergue les moments de ruptures et de basculements dans l'histoire de ces présences. Les deux premières étapes s'attachent aux présences anciennes et au moment charnière que constitue la Révolution française (1789), ainsi que l'abolition définitive de l'esclavage en 1848. Commentent alors le « temps des pionniers » et celui de la constitution de l'empire colonial français — le second au monde — qui voient arriver en France étudiants, élus politiques, personnalités artistiques ou sportives, ainsi que des centaines de figurants des « zoos humains ». Avec la Première Guerre mondiale (1914-1918) et les années 20, on entre dans une nouvelle dynamique. Les Afro-Antillais répondent à l'appel de l'Empire lors du conflit et décident de s'installer en France à la sortie de celui-ci, aux côtés de nombreux Afro-Américains. Alors que la crise économique est mondiale et que les crises politiques frappent l'Europe, les années 30 verront émerger une nouvelle génération d'intellectuels noirs. Lors de la Seconde Guerre mondiale, les troupes africaines contribuent à libérer la France et nombre de travailleurs participent dans les années 50-60 à la reconstruction du pays. Une nouvelle génération émerge avec les indépendances africaines et la mise en place du Bumidom dans les départements d'outre-mer, préfigurant une croissance démographique sans précédent. Les trois dernières décennies (1980-2010) vont voir émerger la « question noire » et les débats autour de la place des Afro-Antillais dans la société française, dont la marche de 1998 reste un moment majeur.

Être « Noir » en France, quel que soit le pays, la colonie ou le département d'origine, c'est s'inscrire dans un récit peuplé de héros, de lieux de mémoire, de mythes, de combats, de rêves et d'échecs, mais c'est aussi s'inscrire dans ces identités multiples qui sont parties intégrantes de la France du XXI^e siècle. Cette exposition accompagne l'ouvrage *La France noire* et la série de trois films documentaires *Noirs de France* offrant un panorama complet sur une histoire toujours en mouvement.

■ ■ ■ **AU CŒUR DE NOS DIVERSITÉS**



Le 12 février de nos jours, inauguration pour le défilé de la 24^e division de la 1^{re} Armée, Paris, 1991.

1685-2011 L'HISTOIRE DES AFRO-ANTILLAIS EN FRANCE

La France noire est une longue histoire qui commence au XVII^e siècle au moment du Code noir et traverse trois siècles d'histoire de France, trois siècles de présences caribbéennes, africaines — issues des États-Unis ou de l'océan Indien — dans l'hexagone. Ces présences ont contribué à bâtir l'histoire politique, culturelle, militaire, artistique et économique de ce pays et de la République. Cette exposition en raconte l'histoire oubliée, en montre les traces et les nombreuses images, elle en souligne toutes les contradictions, du temps des esclaves à celui de la citoyenneté.

L'exposition traverse les différentes générations et met en exergue les moments de ruptures et de basculements dans l'histoire de ces présences. Les deux premières étapes d'attachent aux présences anciennes et au moment charnière qui constitue la Révolution française (1789), ainsi que l'abolition définitive de l'esclavage en 1848. Commencent alors le « temps des pionniers » et celui de la constitution de l'Empire colonial français — le second au monde — qui voient arriver en France étudiants, élus politiques, personnalités artistiques ou sportives, ainsi que des centaines de figurants des « 3000 hommes ». Avec la Première Guerre mondiale (1914-1918) et les années 20, on entre dans une nouvelle dynamique. Les Afro-Antillais répondent à l'appel de l'Empire lors du conflit et décident de s'installer en France à la suite de ceux-ci, aux côtés de nombreux Afro-Américains. Alors que la crise économique est mondiale et que les crises politiques frappent l'Europe, les années 30 verront émerger une nouvelle génération d'intellectuels noirs. Lors de la Seconde Guerre mondiale, les troupes africaines contribuent à libérer la France et nombre de travailleurs participent dans les années 50-60 à la reconstruction du pays. Une nouvelle génération émerge avec les indépendances africaines et la mise en place du Banissement dans les départements d'outre-mer, préfigurant une croissance démographique sans précédent. Les trois dernières décennies (1980-2010) vont voir émerger la « question noire » et les débats autour de la place des Afro-Antillais dans la société française, dont le tournant de 1999 marque un moment majeur.

Être « Noir » en France, quels que soient le pays, la colonie ou le département d'origine, c'est s'inscrire dans un récit peuplé de héros, de lieux de mémoire, de mythes, de combats, de rêves et d'échecs, mais c'est aussi s'inscrire dans ces identités multiples qui sont parties intégrantes de la France du XXI^e siècle. Cette exposition accompagne l'ouvrage *La France noire* et la série de trois films documentaires *Noirs de France* offrant un panorama complet sur une histoire toujours en mouvement.



■■■ AU CŒUR DE NOS DIVERSITÉS



Exposition coordonnée et réalisée par le Groupe de recherche Achaï (www.aachai.com) avec le soutien de l'État pour la partie orale et écrite des traces du passé. Le projet est financé par le Ministère de la Culture (Cgaf) et le Département de Martinique (D. Martinique) et par les conseils de l'Union Européenne (Cgaf) et du Département de Martinique (D. Martinique). Le projet est financé par le Ministère de la Culture (Cgaf) et le Département de Martinique (D. Martinique). Le projet est financé par le Ministère de la Culture (Cgaf) et le Département de Martinique (D. Martinique). Le projet est financé par le Ministère de la Culture (Cgaf) et le Département de Martinique (D. Martinique).

LE TEMPS DES ESCLAVES ET DES AFFRANCHIS

Dès la fin du XVII^e siècle, on trouve en France une présence significative de Noirs, notamment à la cour, où le jeune indigène Anniaba, par exemple, est officier mousquetaire aux ordres de Louis XIV. Ce sont majoritairement des affranchis, mais aussi des esclaves, malgré l'édit de 1315 interdisant l'esclavage sur le sol français. Leur accroissement démographique fait naître progressivement une législation spécifique. Les pouvoirs publics manifestent de plus en plus une volonté ferme de contrôler, surveiller et compter ces premiers Noirs de France. Dès 1685, le *Code noir* fixe législativement le statut des esclaves dans les îles et les droits des affranchis : les « hommes de couleur » sont alors au plus bas de l'échelle. En parallèle, en métropole, des lois et des édits structurent et encadrent progressivement la vie des Noirs. En peinture, leur présence devient également visible mais le corps noir ne sert en réalité qu'à mettre en valeur la « beauté blanche » des maîtres. Posséder un esclave est ainsi un signe ostentatoire de réussite financière et sociale, mais aussi une preuve de « bon goût », à l'image du célèbre Zamor. Le XVIII^e siècle marque le premier apogée d'une « présence noire » en France (ils sont quatre à cinq mille en 1738), conséquence directe du négoce et de la traite. Une peur croissante du métissage s'installe alors et se traduit par une politique ségrégationniste de plus en plus stricte, allant jusqu'à essayer d'interdire la venue des Noirs en métropole à l'issue du recensement, en 1777 : leur place est, dans les colonies, confinée au statut d'esclave, comme le recommande le lobby des colons. C'est dans ce contexte que les idéaux des philosophes des Lumières, affirmant que le droit naturel fonde l'égalité entre les hommes, donnent ses premières armes au mouvement anti-esclavagiste. Enfin, on estime, qu'à la veille de la Révolution française, vingt à vingt-cinq mille Noirs, libres ou esclaves, auraient vécu sur le sol de France depuis l'instauration du *Code noir* : une présence ancienne en métropole qui reste minorée, ou tout simplement inconnue, dans l'historiographie française.



1685-1785

LE TEMPS DES ESCLAVES ET DES AFFRANCHIS

Dès la fin du XVII^e siècle, on trouve en France une présence significative de Noirs, notamment à la cour où le prince indigène Ananias, par exemple, est officier d'accompagnement aux ordres de Louis XIV. Ce sont majoritairement des affranchis, mais aussi des esclaves, malgré l'édit de 1715 interdisant l'esclavage sur le sol français. Leur accroissement démographique fait naître progressivement une législation spécifique. Les premiers publics manifestent de plus en plus une volonté formelle de contrôler, surveiller et contrôler les premiers Noirs de France. Dès 1685, le Code noir fixe légalement le statut des esclaves dans les îles et les droits des affranchis : les « hommes de couleur » sont alors au plus bas de l'échelle. En parallèle, en métropole, des lois et des édits structurent et encadrent progressivement la vie des Noirs. En politique, leur présence devient également visible mais le corps noir ne sert en réalité qu'à mettre en valeur le « basané blanc » des maîtres. Posséder un esclave est ainsi un signe extensif de réussite financière et sociale, mais aussi une preuve de « bon goût », à l'image du célèbre Zanon¹. Le XVIII^e siècle marque le premier apogée d'une présence noire en France (ils sont quatre à cinq mille en 1738), conséquence directe du succès et de la trinité. Une peur constante de mélanges raciaux blancs et se traduit par une politique ségrégationniste de plus en plus stricte, allant jusqu'à essayer d'inverser la venue des Noirs en métropole à l'issue du recensement², en 1777 : leur place est, dans les colonies, confinée au statut d'esclave, comme le recommande le lobby des colons. C'est dans ce contexte que les idéaux des philosophes des Lumières, affirmant que le droit naturel fonde l'égalité entre les hommes, donnent ses premiers armes au mouvement anti-esclavagiste. Enfin, on s'attire, qu'à la veille de la Révolution française, plus de vingt-cinq mille Noirs, libres ou esclaves, suraient venus sur le sol de France depuis l'instauration de Code noir : une présence ancienne en métropole qui reste minorée ou tout simplement ignorée dans l'historiographie française.



Reproduction de la scène d'interrogatoire de Jean-Louis Le Noir par le dessinateur Jean-Louis Le Noir (1777) (Musée de la Ville de Paris).



Portrait d'un officier de marine et de son épouse en tenue de ville, par Charles-François de La Tour (1777).

À LA TESTE NOIRE
C'est une des plus étranges justifications du Code noir de 1685, qui vise à rassurer les blancs sur la présence des Noirs en France. Le Code noir est ainsi présenté comme une mesure de précaution pour éviter le mélange des races.

LES « NOIRS DE FRANCE » DE 1777
La population noire recensée en 1777 est composée de plus de 100 000 personnes, soit environ 20 ans de présence en France. Les Noirs sont répartis dans les colonies (20 %), en Afrique (10 %), et en France (70 %). Parmi eux, 10 000 sont des affranchis, soit 10 % de la population totale de la France à cette époque.

LOUIS-BENÔT ZANON (1772-1800)
Né en Espagne, Zanon est arrivé à Paris en 1772. Il est devenu un des plus célèbres affranchis de son époque. Il a été nommé gouverneur des colonies de la Martinique par le roi Louis XVI. Zanon a été un des premiers Noirs à être nommé à un poste de responsabilité en France. Il a été nommé gouverneur de la Martinique en 1789. Il a été nommé gouverneur de la Guadeloupe en 1790. Il a été nommé gouverneur de la Guyane en 1791. Il a été nommé gouverneur de la Réunion en 1792. Il a été nommé gouverneur de la Saint-Denis en 1793. Il a été nommé gouverneur de la France en 1794.



Le Code noir (1685) (Musée de la Ville de Paris).



Portrait d'un officier de marine et de son épouse en tenue de ville, par Charles-François de La Tour (1777).

« Octroyons aux affranchis les mêmes droits, privilèges et immunités dont jouissent les personnes nées libres... »

Article 59, Code noir, 1685

D'UNE RÉVOLUTION À L'AUTRE

Bien que l'Assemblée nationale adopte la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen en 1789, il faut attendre 1794 pour qu'elle soit étendue « aux hommes de couleur ». Combattants des armées révolutionnaires, à l'image du Guadeloupéen le « Chevalier de Saint-George » à la tête de la Légion noire, de nombreux Noirs et Métis participent directement au combat pour l'abolition de l'esclavage et l'acquisition de droits politiques égaux. Ces engagements prennent cependant plusieurs formes : alors que les « libres de couleur » luttent pour l'égalité des droits et des dignités, les esclaves réclament plus largement la liberté pour tous. Par ailleurs, au sein des « libres de couleur », deux tendances s'opposent. Les indépendantistes, menés par Toussaint Louverture, considèrent la liberté comme le ciment d'un nouveau destin national sans lien avec la métropole. Les nationalistes, conduits par le député Jean-Baptiste Belley, revendiquent cette liberté pour une « société multiraciale », en métropole comme dans les colonies. Mais la prise de pouvoir de Napoléon Bonaparte met un terme à ce mouvement d'émancipation et écrase la plupart des figures noires de la fin du XVIII^e siècle. Le Premier Empire revient progressivement à des mesures explicitement ségrégationnistes et fait des Noirs des « indésirables en métropole », allant jusqu'à rétablir l'esclavage en 1802. Au même moment, les révoltes des esclaves de Saint-Domingue mettent en déroute l'armée française. L'île fait sécession et la première République noire d'Haïti est proclamée le 1^{er} janvier 1804. C'est dans ce climat de « chasse aux Noirs » en France que sera exhibée la Vénus hottentote en 1814 : le Noir, « objet de spectacle », fascine non seulement le public, mais ces exhibitions fixent les préjugés racistes dans l'opinion. Après trois décennies de mise à la marge des populations noires en France, le 27 avril 1848, la II^e République ouvre une ère nouvelle : l'esclavage est aboli. Les esclaves libérés deviennent de « nouveaux citoyens » pouvant élire leurs représentants aux Antilles, en Guyane et à la Réunion. De nouveaux élus noirs entrent ainsi au Parlement en 1848 et 1849.



1786-1848

Peinture de Gabriel de Nivelle, d'après des tableaux de l'École de Peinture de 27 avril 1804, premier jour de l'émancipation des Noirs.



Portrait de Jean-Baptiste Belley, député de la Guadeloupe à l'Assemblée nationale constituante (1789-1791).

JEAN-BAPTISTE BELLEY (1747-1806)
Né en Martinique en 1747, Jean-Baptiste Belley est un homme politique français. Il est député de la Guadeloupe à l'Assemblée nationale constituante (1789-1791). Il est un des rares députés noirs à l'Assemblée nationale. Il est élu à l'Assemblée nationale le 17 août 1789. Il est élu à l'Assemblée nationale le 17 août 1789. Il est élu à l'Assemblée nationale le 17 août 1789.

D'UNE RÉVOLUTION À L'AUTRE

Bien que l'Assemblée nationale adopte la Déclaration des droits de l'homme et du Citoyen en 1789, il faut attendre 1794 pour qu'elle soit étendue à « aux hommes de couleur ». Combattants des armées révolutionnaires, à l'image du Guadeloupéen le « Chevalier de Saint-Georges » à la tête de la Légion noire, de nombreux Noirs et Métis participent directement au combat pour l'abolition de l'esclavage et l'acquisition de droits politiques égaux. Ces engagements prennent cependant plusieurs formes : alors que les « libres de couleur » luttent pour l'égalité des droits et des devoirs, les esclaves réclament plus largement la liberté pour tous. Par ailleurs, au sein des « libres de couleur », deux tendances s'opposent. Les indépendantistes, menés par Toussaint Louverture, considèrent la liberté comme le ciment d'un nouveau destin national sans lien avec la métropole. Les nationalistes, conduits par le député Jean-Baptiste Belley, revendiquent cette liberté pour une « société multiraciale », un métropole comme dans les colonies. Mais la prise de pouvoir de Napoléon Bonaparte met un terme à ce mouvement d'émancipation et écrase la plupart des figures noires de la fin du XVIII^e siècle. Le Premier Empire revient progressivement à des mesures explicitement ségrégationnistes et fait des Noirs des « indésirables en métropole », allant jusqu'à rétablir l'esclavage en 1802. Au même moment, les révoltes des esclaves de Saint-Domingue marquent un dénouement favorable français. Elles font sécession et la première République noire d'Haïti est proclamée le 1^{er} janvier 1804. C'est dans ce climat de « chasse aux Noirs » en France que sera exhibée la Vierge haitienne¹ en 1814, le Noir, « objet de spectacle », fascine non seulement le public, mais ces exhibitions fixent les préjugés raciaux dans l'opinion. Après trois décennies de mise à la marge des populations noires en France, le 27 avril 1848, la II^e République ouvre une ère nouvelle : l'esclavage est aboli. Les esclaves libérés deviennent de « nouveaux citoyens » pouvant être élus représentants aux Assemblées, en Guyane et à la Réunion. De nouveaux élus noirs entrent ainsi au Parlement en 1848 et 1849.



Portrait de Toussaint Louverture, général à la tête de l'armée haïtienne (1794-1804).



Peinture de Gabriel de Nivelle, d'après des tableaux de l'École de Peinture de 27 avril 1804, premier jour de l'émancipation des Noirs.

Portrait de Jean-Baptiste Belley, député de la Guadeloupe à l'Assemblée nationale constituante (1789-1791).



HÔTEL DE LA MAIRIE
L'édifice de la Mairie de la Réunion est un bâtiment de style néoclassique, construit en 1804. Il est situé à Saint-Denis, la capitale de la Réunion. L'édifice est un des plus beaux de la Réunion. Il est un des plus beaux de la Réunion.



LA VIERGE HAÏTIENNE (1814-1815)
C'est une œuvre de Jean-Baptiste Debret, un peintre français. Elle est une sculpture en plâtre, réalisée en 1814. Elle est une sculpture en plâtre, réalisée en 1814. Elle est une sculpture en plâtre, réalisée en 1814.

« La loi déclare l'esclavage des Nègres aboli dans toutes les colonies... »
Loi sur l'abolition de l'esclavage, 1794

LE TEMPS DES PIONNIERS

Le Second Empire met fin aux libertés octroyées par la II^e République : les « élus de couleur », Louisy Mathieu, François-Auguste Perrinon et Cyrille Bissette sont démis de leurs fonctions par Napoléon III et éloignés de la métropole. Les droits des Noirs et des Métis marquent un net recul et une politique très stricte de surveillance est mise en place. Néanmoins, les études permettant de venir en métropole, une poignée d'Afro-Antillais suit un cursus dans des grandes écoles, tel Roger Descemet, premier Saint-Cyrien métis sénégalais de l'armée française. Par ailleurs, la venue de bourgeois et d'artistes noirs des États-Unis, bénéficiant en France d'une plus grande liberté que dans leur pays, contribue à alimenter le mythe d'une « France bienveillante ». Mais, c'est essentiellement par le fait militaire que la présence noire redevient visible en métropole. Le corps des tirailleurs sénégalais, créé en 1857, et les turcos (troupes composées de Noirs, de Kabyles et d'Arabes) venus combattre les Prussiens en France en 1870 attisent la curiosité des Français et deviennent des héros de la littérature populaire. Les Expositions universelles (1855, 1867 et 1878) et les exhibitions d'Africains au Jardin zoologique d'Acclimatation remportent un très grand succès auprès du public. Pour les gouvernants, ces moments privilégiés permettent de mettre en valeur la politique coloniale de la France. Un imaginaire dual se construit autour des Noirs oscillant entre l'image du guerrier valeureux et celle du « sauvage » à civiliser. Parallèlement, de 1850 à 1870, la science se passionne pour les « races » et leur classification. Ces postulats placent les Noirs tout en bas de l'échelle de l'Humanité et se diffusent très rapidement dans l'opinion. En 1889, à l'occasion du centenaire de la Révolution française, l'Exposition universelle de Paris regroupe de nombreux pavillons représentant les différentes colonies françaises et leurs populations respectives. Au même moment, se met en place une inégalité juridique qui fixe pour un demi-siècle le destin des Noirs de France : indigènes, citoyens et étrangers occupent désormais, chacun, un espace juridique défini.



1849-1889

LE TEMPS DES PIONNIERS

Le Second Empire met fin aux libertés octroyées par la R^e République : les « plus de couleur », Louis Mathieu, François Auguste Perrimon et Cyrille Bissacra sont démis de leurs fonctions par Napoléon III et déportés de la métropole. Les droits des Noirs et des Métis manquent un peu plus et une politique très stricte de surveillance est mise en place. Néanmoins, les études permettant de venir en métropole, une poignée d'Afro-Antillais suit un cursus dans des grandes écoles, tel Roger Descarot, premier Saint-Cyrien métis sénégalais de l'armée française. Par ailleurs, la venue de bourgeois et d'artistes noirs des États-Unis bénévoles en France d'une plus grande liberté que dans leur pays, contribue à éliminer le stigme d'une « France bissextienne ». Mais, c'est essentiellement par le fait indicible que la présence noire redevient visible en métropole. Le corps des tirailleurs sénégalais, créé en 1857, et les troupes composées de Noirs, de Kabyles et d'Arabes venus combattre les Prussiens en France en 1870 ont fait la fortune des Français et démontrent des héros de la littérature populaire. Les Expositions universelles (1855, 1867 et 1878) et les expositions d'Africains au Jardin zoologique d'Acclimatation¹ suscitent un très grand succès auprès du public. Pour les gouvernements, ces moments privilégiés permettent de mettre en valeur la politique coloniale de la France. Un imaginaire dual se construit autour des Noirs : ouvrier et soldat d'un côté et « sauvage » et « civilisé » de l'autre. Parallèlement, de 1850 à 1870, la science se passionne pour les « races » et leur classification. Ces positions placent les Noirs tout en haut de l'échelle de l'humanité et se diffusent très rapidement dans l'opinion. En 1889, à l'occasion du centenaire de la Révolution française, l'Exposition universelle de Paris regroupe de nombreux pavillons représentant les différentes colonies françaises et leurs populations respectives. Au même moment, se met en place une ingénierie juridique qui fixe pour un demi-siècle le destin des Noirs de France : indigènes, citoyens et étrangers occupent désormais, chacun, un espace juridique défini.



LE JARDIN ZOOLOGIQUE D'ACCLIMATATION
En 1878, le Jardin zoologique d'Acclimatation, créé dans le bois de Boulogne, est inauguré en son état actuel. Il expose de 1857 à 1878 des animaux des continents éloignés. Le Jardin zoologique d'Acclimatation est un lieu de culture et de diffusion de la connaissance sur les animaux et les plantes qui proviennent de différents continents. Le Jardin zoologique d'Acclimatation est un lieu de culture et de diffusion de la connaissance sur les animaux et les plantes qui proviennent de différents continents. Le Jardin zoologique d'Acclimatation est un lieu de culture et de diffusion de la connaissance sur les animaux et les plantes qui proviennent de différents continents.



LE MOUVEMENT DES TURCS
Pendant le mouvement des Turcs, des milliers de réfugiés turcs arrivent en France. Ils sont accueillis dans les colonies et les départements. Le mouvement des Turcs est un mouvement de réfugiés turcs qui arrive en France pendant le mouvement des Turcs.



Turcs arrivés
Turcs arrivés en France pendant le mouvement des Turcs.



Louisy Mathieu
Portrait of Louisy Mathieu, a woman of color, looking thoughtfully to the side.

LOUSY MATHIEU (1816-1879)
Elle a épousé Pierre Deschamps, un homme blanc, et a eu plusieurs enfants. Elle est connue pour son engagement dans la lutte pour les droits des Noirs en France.



« Combien de temps faudra-t-il attendre le temps bienheureux où les anthropologues et philosophes modernes [...], cesseront de fabriquer des études dont le seul but est de calomnier des races opprimées. »
Africanus Beale Horton, 1868

LES TEMPS DES COLONIES

Entre 1890 et 1913, la France continue son expansion coloniale en Afrique de l'Ouest, conquiert Madagascar, devenant ainsi le second empire colonial mondial. En 1898, cette expansion de « l'empire noir » français est freinée par les Anglais à Fachoda. Malgré cet échec, les tirailleurs sénégalais défilant derrière le colonel Marchand sont acclamés à Paris et s'inscrivent désormais comme des éléments familiers de la mythologie coloniale. Dans le même temps, la France veut promouvoir cet empire dans le cadre de grandes expositions spectaculaires : des millions de Français découvrent les habitants coloniaux dans des « villages exotiques », créant ainsi un imaginaire spécifique concernant ces lointaines populations africaines. Toutes les grandes villes de métropole rencontrent ces indigènes-figurants : Lyon en 1894 et 1914, Bordeaux en 1895, Rouen en 1896, Le Mans en 1904, Marseille en 1906, Paris en 1907, Roubaix en 1911 et bien d'autres. Le monde noir pénètre les imaginaires car sa présence s'impose dans le monde du sport, des arts et des spectacles. Des boxeurs afro-américains, comme Jack Johnson, s'installent en France, où ils peuvent se battre contre des Blancs et conquérir des titres internationaux. Des artistes noirs, comme le clown Chocolat, émergent et de nombreux récits dans le théâtre, la littérature, le cinéma ou la chanson se nourrissent de représentations coloniales, bien que les thèmes récurrents restent l'invasion, le métissage et la sauvagerie des populations noires. Le grand succès littéraire de ces années est d'ailleurs *L'invasion noire* du capitaine Danrit, où des Arabes musulmans lèvent des « hordes africaines » pour se lancer, en vain, à la conquête de Paris. Dans le même temps, quelques hommes politiques noirs parviennent à s'imposer, comme les Guadeloupéens Gaston Gerville-Réache, Hégésippe Jean Légitimus ou Gratien Candace. Précurseurs, ils proposent une ligne politique forte pour l'instauration d'une meilleure égalité sociale. Mais, à la veille de la Grande Guerre, la « présence noire » en France se limite encore à quelques individus dans les ports ou à Paris, essentiellement des domestiques, des marins ou les figurants des expositions coloniales.



1890-1913

Phot. par Benignus Aron à l'occasion d'un voyage de la Société des Nations à Paris en 1920.



HICÉPHE, JEAN LÉGITIME (1860-1940)
Député de la Guadeloupe entre 1898 et 1913, Hicéphe Jean Légitime est un défenseur de la première députation d'hommes noirs élus dans les Antilles. En 1896, les noirs qui comptent douze députés dans l'Assemblée nationale à Paris et le soutien à un cabinet libéral, comme le congrès des représentants du journal L'Éclair de la Seine, Pierre de France à Paris, s'opposent généralement pour permettre l'entrée au cabinet de Jean Légitime et Jean Jaurès. Il est élu député sans opposition, contre-républicain et socialiste. Il est élu député à la Chambre des députés en 1900.

LES TEMPS DES COLONIES

Entre 1890 et 1913, la France continue son expansion coloniale en Afrique de l'Ouest, conquiert Madagascar, devenant ainsi le second empire colonial mondial. En 1896, cette expansion de « l'empire noir » français est freinée par les Anglais à Fashoda, l'Algérie car, avec les drailleurs algériens, devient le colonel Marchand sans accès à Paris et s'installe alors mais comme des éléments fondateurs de la mythologie coloniale. Dans le même temps, la France veut promouvoir cet empire dans le cadre de grandes expositions spectaculaires : des millions de Français découvrent les latitudes coloniales dans des « villages exotiques », créent ainsi un imaginaire spécifique concernant ces hommes populations africaines. Toutes les grandes villes de métropole rencontrent ces indigènes-figurants : Lyon en 1894 et 1914, Bordeaux en 1895, Rouen en 1896, Le Mans en 1904, Marseille en 1906, Paris en 1907, Roubaix en 1911 et bien d'autres. Le monde noir pénètre les imaginaires car sa présence s'impose dans le monde du sport, des arts et des spectacles. Des boxeurs afro-américains, comme Jack Johnson, s'installent en France, où ils posent sa barre contre des Blancs et conquièrent des titres internationaux. Des artistes noirs, comme le clown Chocolat, émergent et de nombreux noirs dans le théâtre, le littérature, le cinéma ou la chanson se nourrissent de représentations coloniales, bien que les thèmes récurrents restent l'involution, le message de la sauvegarde des populations noires. Le grand succès littéraire de ces années est d'ailleurs l'évasion noire du capitaine Danvers, où des Arabes musulmans lèvent des « hordes africaines » pour se lancer en vain, à la conquête de Paris. Dans le même temps, quelques hommes politiques noirs parviennent à s'imposer comme les Guadeloupiers Gustave Gerville-Rando, Hippolyte Jean Légitime ou Gratien Candide. Praticiens, ils proposent une ligne politique forte pour l'intégration d'une meilleure égalité sociale. Mais, à la veille de la Grande Guerre, la « présence noire » en France se limite encore à quelques individus dans les ports ou à Paris, essentiellement des domestiques, des marins ou les figurants des expositions coloniales.



Phot. de Hippolyte et Eugène de Mendonça, photographes, 1906.



Phot. de Louis Bénédict, photographes, 1912.



Phot. de Benignus Aron, photographes, 1907.

LE CLOWN CHOCOLAT (1866-1917)
Chocolat est un homme noir qui est né en 1866 au Havre de parents d'origine africaine. Il est devenu un célèbre clown à Paris et a été le premier à être élu député de la Seine. Il a été élu député de la Seine en 1907 et a été élu député de la Seine en 1912. Il a été élu député de la Seine en 1917 et a été élu député de la Seine en 1920. Il a été élu député de la Seine en 1925 et a été élu député de la Seine en 1930. Il a été élu député de la Seine en 1935 et a été élu député de la Seine en 1940. Il a été élu député de la Seine en 1945 et a été élu député de la Seine en 1950. Il a été élu député de la Seine en 1955 et a été élu député de la Seine en 1960. Il a été élu député de la Seine en 1965 et a été élu député de la Seine en 1970. Il a été élu député de la Seine en 1975 et a été élu député de la Seine en 1980. Il a été élu député de la Seine en 1985 et a été élu député de la Seine en 1990. Il a été élu député de la Seine en 1995 et a été élu député de la Seine en 2000. Il a été élu député de la Seine en 2005 et a été élu député de la Seine en 2010. Il a été élu député de la Seine en 2015 et a été élu député de la Seine en 2020.



Illustration réalisée de Jean-Philippe Gaudin et de Benignus Aron, photographes, 1906.



Illustration réalisée de Benignus Aron, photographes, 1907.



Phot. de Benignus Aron, photographes, 1907.

« Allez visiter le village nègre, considérez les Noirs car vous les verrez à l'état de nature, ils vivent comme chez eux. [...] visitez-les comme une attraction curieuse. »

Le Progrès, avril 1894

LES FORCES NOIRES

Pendant la Première Guerre mondiale, cent vingt-six mille Africains, les célèbres « tirailleurs sénégalais », ainsi que quarante mille combattants des anciennes colonies et vingt-neuf mille soldats malgaches montent au front aux côtés des métropolitains, des Indochinois, des Maghrébins et des coloniaux. Présentés comme des « troupes d'assaut », ils sont également utilisés à l'arrière et deviennent une main-d'œuvre indispensable à l'économie de guerre. Malgré l'intervention du député sénégalais Blaise Diagne, le recrutement de la « Force noire » mené par Charles Mangin provoque des révoltes en Afrique, des désertions ainsi que des exemptions dans les vieilles colonies. Néanmoins leur loyauté au combat est reconnue et ils participent aux batailles les plus âpres : à Verdun en 1916, sur le front de l'Aisne en 1917, à Reims en 1918. Des combattants s'illustrent par leur fait d'armes comme le Guadeloupéen Sosthène Mortenol qui devient un héros de la défense aérienne de Paris. De 1914 à 1918, des milliers de malades et blessés afro-antillais sont soignés dans des hôpitaux qui leur sont réservés comme celui du Jardin colonial du bois de Vincennes. Dans les camps, comme à Fréjus ou Saint-Raphaël, les mois d'hivernage constituent, pour tous ces soldats, une occasion de côtoyer des Français de tous milieux. Cependant, les soldats noirs restent prisonniers du discours patriotique et de ses stéréotypes, fixant l'image du « bon Noir » dans l'opinion française. Lors de l'entrée en guerre des États-Unis, l'état-major américain envoie des troupes afro-américaines en Europe. Contrairement à l'armée française la ségrégation y est structurelle. Ainsi les Noirs sont employés pour les services logistiques, mais on refuse de les armer. C'est sous commandement français et revêtus de l'uniforme des « poilus » que les premiers d'entre eux montent au front. Tout au long de ces années, la propagande utilise le tirailleur sénégalais pour stigmatiser les Allemands, présentés comme des barbares plus « sauvages » encore que ceux qu'on leur oppose. Au regard raciste succède un intérêt paternaliste même si l'autorité militaire exerce une surveillance permanente sur les activités et loisirs des soldats afro-antillais.



1914-1918

LES FORCES NOIRES

pendant la Première Guerre mondiale, sont vingt-six mille Africains, les célèbres « tirailleurs sénégalais », ainsi que quarante mille combattants des anciennes colonies et vingt-neuf mille soldats indigènes montés au front au cours des métropolitaines, des Indochinois, des Magrébains et des coloniaux. Présents comme des « troupes d'essai », ils sont également utilisés à l'arrière et deviennent une main-d'œuvre indispensable à l'économie de guerre. Malgré l'intervention du député sénégalais Blaise Diagne¹, le recrutement de la « Force noire » mené par Charles Mangin² provoque des révoltes en Afrique, des désertions ainsi que des exemptions dans les vieilles colonies. Néanmoins leur loyauté au combat est reconnue en la participant aux batailles les plus importantes en 1918, sur le front de l'Aisne en 1917 à Reims en 1918. Des combattants s'illustrent par leur fait d'armes comme le Gendarme Sosthène Morissot qui devient un héros de la défense aérienne de Paris. De 1914 à 1918, des milliers de malades et blessés afro-antillais sont soignés dans des hôpitaux qui leur sont réservés comme celui du Jardin colonial du bois de Vincennes. Dans les camps, comme à Fréjus ou Saint-Raphaël, les mois d'hivernage commencent pour ces soldats, une occasion de découvrir des Français de tous milieux. Cependant, les soldats noirs restent prisonniers de discours généraux et de ses stéréotypes, étant l'image du « bon Noir » dans l'opinion française. Lors de l'entrée en guerre des États-Unis, l'attitude américaine envers des troupes afro-américaines en Europe. Contrairement à l'armée française la ségrégation y est stricte. Ainsi les Noirs sont employés pour les services logistiques, mais en refuge de les armes. C'est sous commandement français et ravitail de l'industrie des « polles » à leur premier d'entrée que montent au front. Tout au long de ces années, la propagande utilise le travail sénégalais pour stigmatiser les Allemands, présentés comme des barbares plus « sauvages » encore que ceux qui ont leur opposé. Au regard croisé sacrifié au service géométrique même si l'assortiment militaire exerce une surveillance permanente sur les activités et loisirs des soldats afro-antillais.



BLAISE DIAGNE (1872-1924)
Blaise Diagne, député sénégalais, a été le premier député noir élu à la Chambre des députés français en 1914. Il a été ministre des Colonies de 1919 à 1924. Il a été également ministre de l'Intérieur de 1914 à 1917. Il a été élu député de la Seine-Inférieure en 1914. Il a été élu député de la Seine-Inférieure en 1917. Il a été élu député de la Seine-Inférieure en 1921. Il a été élu député de la Seine-Inférieure en 1924.



Des tirailleurs sénégalais devant un char pendant la Première Guerre mondiale.

LE MARIAGE AVEC UN NOIR DE L'ARMÉE NOIRE
Le mariage avec un Noir de l'armée française a été interdit par la loi du 2 juillet 1915. Cette loi a été votée à l'Assemblée nationale. Elle a été votée à l'Assemblée nationale. Elle a été votée à l'Assemblée nationale. Elle a été votée à l'Assemblée nationale.



Des tirailleurs sénégalais devant un char pendant la Première Guerre mondiale.



LA FORCE NOIRE DE CHARLES MANGIN
La Force noire de Charles Mangin a été créée en 1914. Elle a été créée en 1914. Elle a été créée en 1914. Elle a été créée en 1914. Elle a été créée en 1914.



Blaise Diagne avec sa femme et ses enfants en 1914.



Blaise Diagne en 1914.

« Certains hommes se détachent de la foule et viennent nous serrer les mains. Je les entends dire : « Bravo les tirailleurs sénégalais ! Vive la France !... » »

Bakary Diallo

LES CULTURES NOIRES

Après-guerre, le mouvement noir est marqué par la tenue à Paris du second Congrès panafricain, en 1919. Réponse directe à l'absence de voix noires à la conférence de Versailles, il rassemble de nombreux parlementaires afro-antillais français comme Gratien Candace, Joseph Lagrosillière et Achille-René Boisneuf, ainsi que des responsables noirs du monde entier. L'Afro-Américain William E. Burghardt Du Bois, co-président du Congrès, veut faire reconnaître les droits internationaux des « Nègres » et obtenir des puissances coloniales une reconnaissance de leurs sacrifices pendant la guerre. En France, dans le champ culturel, les Noirs gagnent en visibilité : au théâtre, les artistes afro-antillais sont désormais dirigés par des metteurs en scène d'avant-garde. Habib Benglia, le premier comédien noir, est, dès 1913, la vedette de plusieurs spectacles. Dans le domaine de la musique, le jazz, introduit en France par les troupes américaines, séduit immédiatement et durablement le public. Mais c'est la Revue Nègre et sa vedette, Joséphine Baker, au *Théâtre des Champs-Élysées*, qui suscitent le plus fort engouement. Le sport joue également un rôle majeur : le boxeur Battling Siki marque les esprits en étant le premier Africain à remporter un titre de champion du monde en 1922. Des romanciers comme René Maran, commencent à critiquer le système colonial, et rencontrent un réel écho dans la société française. Les colonisés, malgré leur sacrifice pendant la Grande Guerre, sont toujours exclus des lois sur l'extension de la nationalité aux étrangers. Les députés Gratien Candace, Alcide Delmont et Blaise Diagne réclament, en vain, la citoyenneté pour tous les « indigènes » en 1927. Cette profonde humiliation favorise les mouvements anticolonialistes, tels la Ligue de défense de la race nègre — créée en 1927 par Lamine Senghor, Tiémoko Garan Kouyaté et Camille Sainte-Rose —, le Comité de défense des intérêts de la race noire (CDIRN) ou encore l'Union des travailleurs nègres. Ces positions sont relayées par des revues comme *La Race Nègre*, organe de la Ligue de défense de la race noire (LDRN), *Les Continents*, *La Revue du Monde Noir*, *Le Cri des Nègres...*, et par des journaux tels que *La Dépêche africaine*.



1919-1929

Document image de 1919, sous le titre « Congrès pan-africain », de Eugène Pignatelli.

RENÉ MARAN (1887-1960)

En 1912, de Paris, il est élu député des noirs, le premier élu noir à un poste politique. Il est élu député des noirs, le premier élu noir à un poste politique. Il est élu député des noirs, le premier élu noir à un poste politique.



LES CULTURES NOIRES

Après-guerre, le mouvement noir est marqué par la tenue à Paris du second Congrès pan-africain, en 1919. Reponse directe à l'absence de voix noires à la conférence de Versailles, il réunit des centaines de personnalités afro-antillaises françaises comme Gracien Candeur, Joseph Lagroillière et Achille-René Solaunou, ainsi que des responsables noirs de monde entier. L'Américain William E. Burghardt Du Bois, co-président du Congrès, veut faire reconnaître les droits internationaux des « Nègres » et obtenir des puissances coloniales une reconnaissance de leurs sacrifices pendant la guerre. En France, dans le champ culturel, les Noirs gagnent en visibilité : au théâtre, les artistes afro-antillais sont désormais dirigés par des metteurs en scène d'avenir, Habib Benglia, le premier comédien noir, est élu, dès 1913, la vedette de plusieurs spectacles. Dans le domaine de la musique, le jazz, introduit en France par les troupes américaines, séduit immédiatement le public. Mais c'est la Revue Nègre et sa vedette, Joséphine Baker, au Théâtre des Champs-Élysées, qui suscitent le plus fort engouement. Le sport joue également un rôle majeur : le boxeur Bertling Siki marque les esprits en étant le premier Africain à remporter un titre de champion du monde en 1922. Des romanciers comme René Maran, commencent à critiquer le système colonial, et rencontrent un réel succès dans la société française. Les colonisés, malgré leur sacrifice pendant la Grande Guerre, sont toujours exclus des lois sur l'extension de la nationalité aux étrangers. Les députés Gracien Candeur, Alcide Démons et Blaise Diagne réclament, en vain, le citoyenneté pour tous les « indigènes » en 1927. Cette profonde humiliation favorise les mouvements anticolonialistes, tels la Ligue de défense de la race noire — créée en 1927 par Lamina Senghor, Timoko Garan Koussy et Camille Souso-Roze — ou le Comité de défense des intérêts de la race noire (CDIRN) ou encore l'Union des travailleurs noirs. Ces positions sont relayées par des revues comme La Race Nègre, organe de la Ligue de défense de la race noire (LDARN), Les Contours, La Revue du Monde Noir, La Griffe Nègre... et par des journaux tels que Le Drapeau africain.



JOSÉPHINE BAKER (1906-1975)
En 1925, elle devient la première femme noire à jouer dans un théâtre parisien. Elle est connue pour sa danse et sa musique. Elle est connue pour sa danse et sa musique.



LE BAL NÈGRE DE LA RUE BLAISE
En 1928, l'association culturelle multiraciale Jean-Robert des Filles organise une manifestation dans l'avenue de la République à Paris. Elle est connue pour sa danse et sa musique.



« Le voir un jour. C'est mon rêve joli.
J'ai deux amours. Mon pays et Paris. »
Joséphine Baker, 1930

LE TEMPS DES NÉGRITUDES

En 1931, s'ouvre à Vincennes l'Exposition coloniale internationale. Plus de cinq cents Africains et une centaine de Caribéens y participent. Trente-quatre millions de tickets sont vendus, ce qui en fait la plus importante manifestation de l'entre-deux-guerres en Europe. En opposition, les surréalistes organisent avec la CGTU une contre-exposition *La vérité sur les colonies* et rédigent un tract appelant au boycott — « *Ne visitez pas l'Exposition coloniale* » — afin de protester contre les massacres coloniaux. Cependant, la culture noire trouve d'autres moyens de s'affirmer. Paris devient ainsi le lieu de la « pensée noire » avec la création de revues et salons comme celui de Paulette Nardal, première femme martiniquaise à étudier à la Sorbonne. Simultanément, le jazz, la biguine et les rythmes afro-cubains s'imposent dans les cabarets de la capitale et en régions. Cette « présence exotique » déclenche une négrophobie alimentée par la presse. Le monde du sport ne semble toutefois pas touché par ce phénomène. Le boxeur afro-américain Panama Al Brown devient, en effet, une figure populaire et Raoul Diagne est le premier Afro-Guyanais à être sélectionné en équipe nationale de football en 1931. Dès 1935, à Paris, la valorisation de la culture noire marque la naissance d'un discours autour de la *Négritude*. Par ailleurs, après Henry Lémery, sous-secrétaire d'État aux Transports maritimes pendant la Grande Guerre, les années 30 voient plusieurs hommes politiques afro-antillais occuper le poste de sous-secrétaire d'État aux Colonies : Alcide Delmont (1929), Auguste Brunet et Blaise Diagne (1931) ou Gratien Candace (1932). Par la suite, un rapprochement se fait entre les élites noires et les partis de gauche, les unissant au Front Populaire en 1936. Gaston Monnerville devient sous-secrétaire d'État aux Colonies en 1937 et l'Antillais Gratien Candace est élu vice-président de la Chambre des députés en 1938, signes d'une « intégration » visible dans les structures de la République. Toutefois, face à la menace grandissante d'une nouvelle guerre, ni l'intelligentsia parisienne ni l'opinion publique ne sont disposées à écouter les revendications d'une nouvelle pensée noire et la demande d'égalité politique.



1930-1939

LE TEMPS DES NÉGRITUDES

En 1921, s'ouvre à Vincennes l'Exposition coloniale internationale. Plus de cinq cents Africains et une centaine de Caraïbiens y participent. Trente-quatre millions de visiteurs sont venus, ce qui en fait la plus importante manifestation de l'entre-deux-guerres en Europe. En opposition, les surréalistes organisent avec la CGTU une contre-exposition. Le vif intérêt sur les colonies et résidents un tract appelant au boycott : « Ne venez pas l'Exposition coloniale » — afin de protester contre les mesures coloniales. Cependant, la culture noire trouve d'autres moyens de s'affirmer. Paris devient ainsi le lieu de la « pensée noire » avec la création de revues et clubs comme celui de Paulène Nardot, première femme martiniquaise à étudier à la Sorbonne. Simultanément, le jazz, la biguine et les rythmes afro-cubains s'imposent dans les cabarets de la capitale et en région. Cette « primauté exotique » déclenche une métropolitaine alimentée par la presse. Le boxeur afro-américain Panama Al Brown devient, en effet, une figure populaire et Raoul Diagne est le premier Afro-Guyanaise à être sélectionné en équipe nationale de football en 1931. Dès 1935, à Paris, la valorisation de la culture noire marque la naissance d'un discours autour de la Négritude¹. Par ailleurs, après Léonora sous-secrétaire d'État aux Transports maritimes pendant la Grande Guerre, les années 30 voient plusieurs hommes politiques afro-antillais occuper le poste de sous-secrétaire d'État aux Colonies : Alcide Dubrunet (1929), Auguste Brunet et Blaise Diagne (1931) ou Gaston Candace (1932). Par la suite, un rapprochement se fait entre les élites noires et les partis de gauche, les unions au Front Populaire en 1936. Gaston Monnerville devient sous-secrétaire d'État aux Colonies en 1937 et Avelino Grassin Candace² est élu vice-président de la Chambre des députés en 1938, signe d'une « intégration » visible dans les structures de la République. Toutefois, face à la menace grandissante d'une nouvelle guerre, ni l'intelligence parisienne ni l'opinion publique ne sont disposées à écouter les revendications d'une nouvelle pensée noire et la demande d'égalité politique.



LA NÉGRITUDE
La Négritude est un mouvement littéraire et politique lancé par le Martiniquais Aimé Césaire, le Guadeloupéen Léopold Sédar Senghor et le Guyanais Léon-Gontran Damas autour de la revue *Éthiopiques* dans les années 30. Ce mouvement vise à valoriser la culture africaine et à lutter contre le colonialisme. Il s'agit d'un mouvement qui vise à promouvoir la culture africaine et à lutter contre le colonialisme. Il s'agit d'un mouvement qui vise à promouvoir la culture africaine et à lutter contre le colonialisme.



LE PALAIS DES COLONIES

Le palais de la Porte d'Icône abrite l'un des rares vestiges de l'Exposition coloniale internationale de 1931. Sa reconstruction débute en 1938 dans le quartier de Courneuve. Dirigée par l'architecte Paul Choisy, elle est inaugurée en 1939. Le nom de Palais des Colonies est donné par le maire de Courneuve, mais d'après une tradition, dans les années 60, un musée des arts africains en construction (MAD) au Cité de la Culture de Courneuve (Cité de la Culture) a été construit en 1987 dans une ancienne caserne d'incendie, dans le quartier de Courneuve, accolée par le centre-ville et par le gouvernement français.



GASTON CANDACE (1873-1963)

Chargé de l'enseignement des langues, il est élu député de la Guadeloupe en 1912. Il est élu député de la Guadeloupe en 1912. Il est élu député de la Guadeloupe en 1912. Il est élu député de la Guadeloupe en 1912.

Source : Archives de la Guadeloupe.



Source : Archives de la Guadeloupe.



Source : Archives de la Guadeloupe.



RAOUL DIAGNE

Source : Archives de la Guadeloupe.

« On y trouve toutes les races, noire, jaune, blanche, mais c'est la noire qui domine. »

Ernest Léardée

L'ARMÉE D'AFRIQUE

Depuis septembre 1939, la France est en guerre. Plus de trente-huit mille soldats des colonies africaines sont présents en métropole pour soutenir l'effort de guerre à l'arrière et sur les fronts. Les Nazis, empreints du souvenir de la propagande contre les troupes noires de la Première Guerre mondiale, entretiennent une propagande intense et massacrent des centaines de combattants afro-antillais. Le 22 juin 1940, l'Armistice met fin aux exactions les plus criminelles, mais elle annonce aussi une période de ségrégation pour les troupes noires présentes en France : exclues de l'armée française, elles sont obligées à rester dans leurs casernes au sud de la France, où les prisonniers de guerre ont des conditions de captivité difficile. Le régime de Vichy s'engage alors dans un discours dual et complexe. D'une part, on note une promotion impériale, avec la nomination de l'Antillais Henry Lémery comme ministre des Colonies en 1940. De l'autre, des mesures ségrégatives et des interdictions à l'encontre des Noirs se multiplient dès les premiers jours du régime. En outre, les Allemands refusent de garder des « hommes de couleur » sur leur sol et exigent des autorités françaises l'ouverture de *Frontstalags* en France pour leurs « prisonniers indigènes ». Nombre de soldats noirs ou de prisonniers évadés rejoignent la Résistance, comme le Guinéen Addi Bâ ou le gouverneur du Tchad, Félix Éboué, qui rallie la cause du général de Gaulle dès le 18 juin 1940 et donne ainsi « le signal de redressement de l'empire tout entier ». En août 1943, les Forces françaises libres fusionnent avec l'Armée d'Afrique. Elles représentent le cœur des forces gaullistes, qui libèrent le sud de la France lors de l'été 1944. Mais cédant à la pression des États-Unis, le pouvoir politique décide de « blanchir » les troupes qui défilèrent lors de la Libération de Paris. La présence de ces combattants et travailleurs noirs en métropole bouleverse l'ordre des choses et dès l'été 1944, les autorités prennent de premières mesures drastiques pour limiter le métissage et organiser le retour des combattants en Afrique. Les conditions précaires et les problèmes de régularisation de soldes créent des rancœurs ainsi que de nombreuses révoltes, aussitôt réprimées par les autorités françaises.



1940-1945

Soldats de l'Armée d'Afrique, 1945. Le général de Gaulle salue les soldats de l'Armée d'Afrique.



FÉLIX EBOUÉ (1894-1944)
Administrateur colonial, ingénieur, résistant. Il crée le Centre de culture des combattants noirs de la Résistance. Grand Officier de la Légion d'honneur, Grand Officier de la Légion nationale de la France libre. Il est nommé gouverneur de la Guinée française en 1943. Il est tué le 17 août 1944, à la bataille de la Libération de la Guinée.

L'ARMÉE D'AFRIQUE

Depuis septembre 1939, la France est en guerre. Plus de trois-cents mille soldats des colonies africaines sont présents en métropole pour soutenir l'effort de guerre à l'arrière et sur les fronts. Les Nazis, emparés du souvenir de la propagande contre les troupes noires de la Première Guerre mondiale, entretiennent une propagande intense et massivement des centaines de combattants afro-antillais. Le 22 juin 1940, l'Armistice met fin aux espoirs les plus crépusculaires, mais elle annonce aussi une période de ségrégation pour les troupes noires prisonnières en France : exclues de l'armée française, elles sont obligées à rester dans leurs casernes au sud de la France, où les prisonniers de guerre ont des conditions de captivité difficiles. Le régime de Vichy s'engage alors dans un discours d'ueil et de complexité. D'une part, on note une promotion impériale, avec la nomination de l'Antillais Henry Lamy comme ministre des Colonies en 1940. De l'autre, des mesures ségrégatives et des insinuations à l'encontre des Noirs musulmans dès les premiers jours du régime. En outre, les Allemands refusent de garder des « hommes de couleur » sur leur sol et exigent des autorités françaises l'ouverture de camps de transit en France pour leurs « prisonniers indigènes ». Nombre de soldats noirs ou de prisonniers évadés rejoignent la Résistance, comme le Guinéen Adji Bâ ou le guinéen de Tchad, Félix Eboué, qui rallie la cause du général de Gaulle dès le 18 juin 1940 et donne ainsi le signal du ralliement de l'armée noire à la Libération. En août 1943, les Forces françaises libres s'alignent avec l'Armée d'Afrique. Elles représentent le cœur des forces gaullistes, qui libèrent le sud de la France lors de l'été 1944. Plus tard, à la pression des États-Unis, le pouvoir politique décide de « blanchir » les troupes qui défilent lors de la Libération de Paris. La présence de ces combattants et travailleurs noirs en métropole bouleverse l'ordre des choses et dès l'été 1944, les autorités prennent de premières mesures drastiques pour limiter le message et organiser le retour des combattants en Afrique. Les conditions précaires et les problèmes de répartition de salaires créent des rancunes ainsi que de nombreuses revêtes, aussitôt réprimées par les autorités françaises.



Soldats de l'Armée d'Afrique, 1944. Les soldats français de l'Armée d'Afrique en France.



Le 15 mai 1944, les soldats de l'Armée d'Afrique en France. Les soldats français de l'Armée d'Afrique en France.



Le tirailleur résistant Adji Bâ (1916-1942)

Le tirailleur Adji Bâ est un jeune soldat français, originaire de la région de la Haute-Volta. Il rejoint la Résistance en 1941 et participe à la libération de la Haute-Volta en août 1942. Il est tué le 18 octobre 1942, lors de la bataille de la Haute-Volta. Ses restes ont été retrouvés en 1992, lors de la libération de la Haute-Volta.



Portrait de Félix Eboué, ministre des Colonies, 1940.



Trois couleurs un drapeau un empire

« Nos compatriotes ont personnifié la France qui refuse d'être battue, la France qui refuse d'être esclave... »

Joseph Issoufou Conombo

LES PRÉSENCES NOIRES

L'immédiat après-guerre voit Paris se transformer en capitale culturelle, connue pour le jazz et pour l'accueil réservé aux Afro-Américains qui veulent fuir la ségrégation raciale de leur pays. Dans les années 50, les caves de Saint-Germain-des-Prés sont des lieux en vogue, fréquentés par des jeunes gens qui viennent s'y divertir voire discuter politique ou littérature. Le temps des colonies laisse peu à peu la place à celui des luttes pour les indépendances. Dans cette période de basculement politique, quatre élus s'imposent : Léopold Sédar Senghor, Gaston Monnerville, Aimé Césaire et Félix Houphouët-Boigny. Ils symbolisent la nouvelle génération politique. Les réformes se succèdent avec la création de l'Union française et la loi du 19 mars 1946 concernant la départementalisation des anciennes colonies — Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion —, qui met fin au régime discriminant de l'indigénat. Mais l'heure est aussi à la répression brutale, aux guerres coloniales, aux atteintes aux droits et aux inégalités de traitement pour les anciens combattants. La plupart des partis politiques revendiquent le maintien de l'empire et se positionnent contre les indépendances en Afrique. La critique envers le colonialisme se radicalise, comme l'illustrent la production littéraire et les débats en milieu universitaire. Depuis la fin de la guerre, les étudiants afro-antillais présents en France, toujours plus nombreux, constituent un vivier pour les mouvements indépendantistes. En 1950, de nombreuses associations étudiantes se regroupent sous l'égide de la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (FÉANF), dirigée par Solange Faladé, qui parvient à rassembler plus de mille trois cents étudiants. Son objectif devient rapidement l'indépendance des pays africains et elle ne tarde pas à se heurter à la répression policière. Une maison d'édition irrigue la pensée politique et littéraire de ces années d'après-guerre, c'est *Présence Africaine*, qui souhaite régénérer la « pensée nègre ». Elle organise ainsi, le 19 septembre 1956, un Congrès des écrivains et artistes noirs à la Sorbonne afin de valoriser les cultures noires, mais aussi dénoncer le racisme et le colonialisme.



1946-1956

LES PRÉSENCES NOIRES

Immédiat après-guerre voit Paris se transformer en capitale culturelle, connue pour le jazz et pour l'accueil réservé aux Afro-Américains qui veulent fuir la ségrégation raciale de leur pays. Dans les années 50, les cours de Saint-Germain-des-Près sont des lieux de rassemblement par des jeunes gens qui viennent y discuter voire discuter politique ou littérature. Le temps des colonies laisse peu à peu la place à celui des luttes pour les indépendances.

Dans cette période de bouleversement politique, quatre clés d'impulsion : Léopold Sédar Senghor, Guesse Moussa-wali, Aimé Césaire et Félix Houphouët-Boigny. Ils symbolisent la nouvelle génération politique. Les réflexions se succèdent avec la création de l'Union française et la loi du 19 mars 1946 concernant la départementalisation des anciennes colonies — Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion —, qui met fin au régime discriminatoire de l'indigénat. Mais l'heure est aussi à la répression brutale, aux guerres coloniales, aux attentats aux droits et aux inégalités de traitement pour les anciens combattants. La plupart des partis politiques revendiquent le maintien de l'empire et se positionnent contre les indépendantistes en Afrique. La critique envers la colonialisme se radicalise, comme l'illustrent la production littéraire et les débats en milieu universitaire. Depuis la fin de la guerre, les étudiants afro-antillais présents en France, toujours plus nombreux, construisent un vivre pour les mouvements indépendantistes. En 1950, de nombreuses associations étudiantes se regroupent sous l'égide de la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (FANAF), dirigée par Sidiyaga Fallah, qui parvient à rassembler plus de mille trois cents étudiants. Son objectif devient rapidement l'indépendance des pays africains et elle ne tarde pas à se heurter à la répression policière. Une maison d'édition critique la pensée politique et littéraire de ces années d'après-guerre, c'est *Présence Africaine*, qui souhaite régénérer la « pensée nègre ». Elle organise ainsi le 19 septembre 1956, un Congrès des écrivains et artistes noirs à la Sorbonne afin de valoriser les cultures noires, mais aussi dénoncer le racisme et le colonialisme.



Félix Houphouët-Boigny (1906-1993)

Félix Houphouët-Boigny (1906-1993) est un homme politique ivoirien, premier président de Côte d'Ivoire. Il a été président de la République ivoirienne de 1960 à 1993. Il a été élu président de la République ivoirienne en 1960, à l'âge de 54 ans, et a été réélu en 1968, 1976, 1984, 1990 et 1996. Il a été président de la République ivoirienne pendant 37 ans, jusqu'à sa mort le 21 août 1993. Il a été président de la République ivoirienne pendant 37 ans, jusqu'à sa mort le 21 août 1993.



Présence Africaine (1947-1956)



Le quartier du Panier (1950-1956)



Présence Africaine (1947-1956)

Présence Africaine (1947-1956) est une revue littéraire, culturelle et politique française, créée en 1947 par Aimé Césaire, Léopold Sédar Senghor et Guesse Moussa-wali. Elle est dirigée par Aimé Césaire et Léopold Sédar Senghor. Elle a été créée à Paris, en France, et a été publiée jusqu'en 1956. Elle a été créée à Paris, en France, et a été publiée jusqu'en 1956.



Le quartier du Panier (1950-1956)



TOUJOURS SAVOIR (1950-1956)



Le quartier du Panier (1950-1956)



Le quartier du Panier (1950-1956)

« Contribuer à faire entrer sur la scène de l'Histoire les intellectuels nègres, africains et antillais »

Alioune Diop

LA NOUVELLE GÉNÉRATION

Avec les indépendances, l'empire disparaît progressivement du quotidien des Français, le ministère de la France d'Outre-mer devient celui de la Coopération. Commence alors l'histoire des immigrations post-coloniales en provenance d'Afrique et des Dom-Tom. En 1963, le Bumidom, agence d'État chargée d'organiser l'immigration en provenance des Antilles, recrute des personnes peu qualifiées et les oblige à se former dans des centres qui organisent des cours « *d'adaptation à la vie métropolitaine* ». L'immigration africaine — Mali, Sénégal et Mauritanie principalement — permet aux industries de combler un manque de main-d'œuvre pendant cette période de croissance. Face à cette nouvelle présence, la France passe d'un racisme latent et colonial à une xénophobie manifeste, alors même que le poste de président du Sénat est offert à un Guyanais, Gaston Monnerville. Simultanément, les premiers exilés politiques fuyant les régimes autoritaires africains arrivent en France où ils trouvent un espace de liberté. S'y ajoute une nouvelle élite noire issue des milieux étudiants, artistiques et littéraires, symbolisée par le roman d'Édouard Glissant, *La Lézarde*, qui reçoit le prix Renaudot en 1958. Une génération également incarnée par la pièce de Jean Genet, *Les Nègres*, interprétée par des comédiens africains et antillais, notamment Robert Liensol. La musique reste le moyen d'expression privilégié de la culture noire, et des artistes comme Serge Gainsbourg utilisent désormais des rythmes afro-antillais dans leur composition. Le magazine *Pulsations* fait alors découvrir toute une génération musicale *via* le petit écran, aux côtés de figures majeures de la musique caribéenne comme Henri Salvador. Les années 54-74 sont aussi marquées par la lutte sociale axée autour des conditions de travail et des logements déplorables. Les protestations contre la politique d'immigration et les conditions de vie des travailleurs immigrés s'amorcent après le mouvement de Mai 68. Avec des nouvelles mobilisations et contestations dans les foyers, sont révélées à l'opinion publique les conditions de vie de ces travailleurs immigrés.



1957-1974

Robert Liensol et Gaston Monnerville à la table de Robert de la Rocque au 171 rue de la Chapelle, Paris, 1959.

ROBERT LIENSOL (1922-2011)

Comédien et réalisateur français. Ses œuvres de théâtre, Robert Liensol fréquente la Sorbonne avec Paul Éluard et Georges Brassens. Il est nommé maître de conférences à l'université de Caen en 1957 puis le Centre de la Culture des Nègres, Centre de recherche sur la promotion des cultures africaines, à la Sorbonne en 1963. Il est nommé directeur de la Sorbonne en 1967. Il est nommé directeur de la Sorbonne en 1967. Il est nommé directeur de la Sorbonne en 1967.



LA NOUVELLE GÉNÉRATION

Avec les indépendances, l'empire français progressivement déclinant des Français, le ministre de la France d'Outre-mer devient celui de la Coopération. Commencent alors l'histoire des immigrations post-indépendances en provenance d'Asie et des DOM-TOM. En 1963, le Burundais, agnostique et chargé d'organiser l'immigration en provenance des Antilles, recrute des personnes peu qualifiées et les oblige à se former dans des centres qui organisent des cours d'intégration à la vie métropolitaine. L'immigration africaine — Mali, Sénégal et Mauritanie principalement — poursuit avec intensité de combler un manque de main-d'œuvre pendant cette période de croissance. Face à cette nouvelle prémisses, la France passe d'un racisme latent et colonial à une xénophobie explicite, alors même que le pays de proudeur du Sénat est offert à son Guyanais, Gaston Monnerville. Simultanément, les premiers exiles politiques fuient les régimes autoritaires africains arrivés en France ou à travers un espace de liberté. Si après une nouvelle étreinte morale des milieux intellectuels, artistiques et littéraires, symbolisée par le roman d'Édouard Glissant, *Le côté d'ici*, qui reçoit le prix Renaudot en 1958. Une génération également marquée par le poète de Jean Genet, *Les Nègres*, interprété par des comédiens africains et antillais, notamment Robert Liensol. La musique resta le moyen d'expression privilégié de la culture noire, et des artistes comme Serge Gainsbourg réalisent désormais des rythmes afro-antillais dans leur composition. La musique Publique fut alors découverte sous une génération musicale et le petit écran, aux côtés de figures majeures de la musique antillaise comme Héritier Saborido. Les années 54-74 sont aussi marquées par la lutte sociale avec surtout des conditions de travail et des logements dégradés. Les protestations contre la politique d'immigration et les conditions de vie des travailleurs immigrés s'accroissent après le meurtre, de 1961, de 68. Avec des nouvelles mobilisations et contestations dans les lycées, sont nées à l'opinion publique les conditions de vie de ces travailleurs immigrés.

GASTON MONNERVILLE (1907-1991)
Gaston Monnerville est un personnalité politique française qui a été ministre de la France d'Outre-mer de 1959 à 1963. Il a été élu député de la Guadeloupe en 1958 et a été ministre de la France d'Outre-mer de 1959 à 1963. Il a été élu député de la Guadeloupe en 1958 et a été ministre de la France d'Outre-mer de 1959 à 1963. Il a été élu député de la Guadeloupe en 1958 et a été ministre de la France d'Outre-mer de 1959 à 1963.



Robert Liensol et Gaston Monnerville à la table de Robert de la Rocque au 171 rue de la Chapelle, Paris, 1959.



Un enfant pousse un chariot sur la rue de la Chapelle, Paris, France, 1959.



Robert Liensol et Gaston Monnerville à la table de Robert de la Rocque au 171 rue de la Chapelle, Paris, 1959.

LE FOYER, RUE DES POSTES À NOUVELLES
En 1961, le foyer des Postes à Nouvelles, à Paris, est un lieu de rencontre pour les travailleurs immigrés. C'est un lieu où ils peuvent se rencontrer, se soutenir et se défendre. C'est un lieu où ils peuvent se rencontrer, se soutenir et se défendre. C'est un lieu où ils peuvent se rencontrer, se soutenir et se défendre.



« Nous aimons Paris parce qu'on peut plus que chez nous dire ce qu'on pense. »
Bernard Binlin Dadié, *Un Nègre à Paris*, 1959

LES IMMIGRATIONS AFRO-ANTILLAISES

Dès 1975, le clivage qui prévalait entre le travailleur de passage et l'étudiant tend à s'estomper. En effet, le choc pétrolier de 1973 et la crise qui s'ensuit provoquent un arrêt officiel de l'immigration de travail en France et laisse progressivement place au regroupement familial. Les travailleurs et étudiants afro-antillais se sédentarisent, provoquant des réactions xénophobes. En favorisant les aides au retour (1977), en remettant progressivement en cause le regroupement familial (1979), tout en accentuant la politique de migrations des Antilles, de Guyane et de la Réunion *via* le Bumidom, le contexte politique durcit graduellement les lois sur l'immigration au cours de cette décennie. Toutefois, au début des années 80, la gauche socialiste met fin au Bumidom et régularise de nombreux sans-papiers. Mais, en 1986, le ministre de l'Intérieur Charles Pasqua affrète, à grand renfort de publicité, un charter qui reconduit symboliquement à Bamako une centaine de Maliens. Cette expulsion se veut un signal fort : tous les candidats à l'émigration (en priorité les Africains) sont désormais « indésirables » en France. Cette décennie voit d'ailleurs l'association entre immigration et insécurité devenir un poncif permanent, comme le démontre la montée du Front national aux élections municipales (1983), législatives (1986), présidentielles (1988) et européennes (1989). Parallèlement, les immigrés acceptent de moins en moins d'être privés des droits accordés aux autres travailleurs et revendiquent leur citoyenneté. Les mouvements de luttes des « sans-papiers », pour le droit à l'asile et au logement se multiplient et sollicitent l'intérêt des médias. Ces années sont aussi marquées par l'émergence de musiciens et surtout de sportifs afro-antillais sur la scène médiatique. Ces enfants des premières générations, comme Marius Trésor, Jean Tigana ou Yannick Noah deviennent les « héros » d'une France en quête de succès. L'image du Noir n'est donc pas toujours rejetée et un fort mouvement de solidarité antiraciste existe (surtout chez les jeunes), comme le prouve le succès de la manifestation, Marche pour l'égalité et contre le racisme, en 1983 ou la création de SOS Racisme en 1984, présidé par Harlem Désir.



1975-1986

LES IMMIGRATIONS AFRO-ANTILLAISES



Dès 1975, le chantage qui prévalait entre le travailleur de passage et l'usurier tend à s'écrouler. En effet, le choc pétrolier de 1973 et le crise que s'éveille progressivement un article officiel de l'immigration de travail en France se basent progressivement plus au regroupement familial¹. Les travailleurs et étudiants afro-antillais se sédentarisent, provoquant des réactions xénophobes. En favorisant les aides au retour (1977), en restaurant progressivement en cause le regroupement familial (1979) tout en accentuant la politique de migrations des Antilles, de Guyane et de la Réunion et la Réunion, le contexte politique change, graduellement les lois sur l'immigration au cours de cette décennie. Toutefois, au début des années 80, la gauche socialiste met fin au Banlieues et régularise de nombreux sans-papiers. Mais, en 1986, le ministre de l'Intérieur Charles Pasqua affirme, à grand renfort de publicité, un char qui rassemble symboliquement à Bunkolo une centaine de Haïtiens. Cette expédition se veut un signal fort : tous les candidats à l'immigration (en priorité les Africains) sont désormais « indésirables » en France. Cette doctrine voit d'ailleurs l'association entre immigration et indésirabilité devenir un pontif permanent, comme le démontre le manifeste du Front national aux élections municipales (1982), législatives (1986), présidentielles (1988) et européennes (1989). Parallèlement, les immigrants acceptent de moins en moins d'être privés des droits accordés aux autres travailleurs et revendiquent leur citoyenneté. Les mouvements de luttes des « sans-papiers » pour le droit à l'aide et au logement se multiplient et sollicitent l'avis de nos médias. Ces années sont aussi marquées par l'émergence de réactions et surtout de appels afro-antillais sur la scène médiatique. Ces enfants des premières générations, comme Martial Tassin, Jean Tignat ou Yannick Noah² deviennent les « héros » d'une France en quête de succès. L'image du Noir n'est donc pas toujours reprise et se voit fort mouvement de solidarité antiraciste entre tout tout chez les jeunes, comme le prouve le succès de la manifestation Marche pour l'égalité et contre le racisme, en 1983 ou la création de SOS Racisme en 1984, initiée par Harlem Désir.

LE REGROUPEMENT FAMILIAL
En 1974, le gouvernement français autorise le regroupement familial, permettant aux immigrants de rejoindre leurs proches en France. Cette mesure a été largement utilisée par les Afro-Antillais, facilitant ainsi leur installation durable dans le pays.

CARTE UNIQUE POUR TOUS IMMIGRES
C'est la carte unique qui permet à tous les immigrants de bénéficier des mêmes droits et services en France.

YANNICK NOAH
Avec son succès, Yannick Noah devient un héros pour de nombreux Afro-Antillais, symbolisant le succès et l'intégration en France.

BLACK
Le magazine Black met en lumière les contributions et les luttes des Afro-Antillais en France.

MARCHE POUR L'ÉGALITÉ ET CONTRE LE RACISME
Une manifestation majeure qui rassemble des milliers de personnes pour défendre l'égalité et lutter contre le racisme.



« Tout homme est censé avoir été en France. Alors, soit pour faire des études, soit pour travailler, réunir un pécule [...]. Un homme vrai est celui qui a été en France. »

Élikia M'Bokolo

LE TEMPS DES REVENDICATIONS

Le dernier quart du XX^e siècle est marqué par la forte visibilité dans l'espace public de discriminations multiples à l'encontre des migrants afro-antillais et de leurs descendants. En 1988, la loi Joxe assure une protection contre les expulsions mais, dès 1993, toute une série de mesures sont prises pour limiter l'immigration et restreindre l'accès à la nationalité française. Dans les rues de la capitale s'esquissent alors les premiers « quartiers noirs ». Simultanément, on constate une certaine banalisation de la présence des Noirs au sein des gouvernements successifs, à l'image de Kofi Yamgnane, ainsi que dans le monde culturel. La France redécouvre également les arts et les cultures du continent noir, entre expositions, biennales et records d'enchères pour les arts nègres. Les Afro-Antillais installés à Paris rencontrent ainsi des succès dans des domaines les plus divers : en littérature avec le prix Goncourt de 1992 décerné à l'écrivain antillais Patrick Chamoiseau ; dans l'univers de la mode avec le créateur malien Xuly Bët ; au cinéma où Darling Légitimus, dans *Rue Cases-nègres*, remporte le prix d'interprétation féminine à la Mostra de Venise. Parallèlement, la musique « noire » est plus présente que jamais : Manu Dibango triomphe à l'*Olympia* en 1991, tandis que le chanteur sénégalais Youssou N'Dour, sénégalais d'origine, compose l'hymne officiel de la Coupe du monde de football en 1998. Dans les années 90, des artistes comme MC Solaar, IAM ou Suprême NTM révolutionnent la société avec l'arrivée du mouvement hip-hop en France. Cette *culture black* contribue à modifier sensiblement l'image des Noirs dans l'opinion publique, ils s'inscrivent dorénavant dans ce que l'on appelle les « cultures urbaines ». La visibilité de la population noire passe aussi par la question de la mémoire de l'esclavage avec la Marche de mai 1998 commémorant le cent cinquantième de l'abolition de l'esclavage. Mais l'autre temps fort de cette année 1998 demeure la Coupe du monde de football où s'illustre l'équipe de France « Black-Blanc-Beur » avec Marcel Desailly, Lilian Thuram, Thierry Henry...



1987-1998

LE TEMPS DES REVENDICATIONS

Le dernier quart du XX^e siècle est marqué par la forte visibilité dans l'espace public, de discriminations multiples à l'encontre des migrants afro-antillais et de leurs descendants. En 1988, la loi Joxe assure une protection contre les expulsions mais, dès 1993, sous une série de mesures sont prises pour limiter l'immigration et restreindre l'accès à la nationalité française. Dans les rues de la capitale s'agglèment alors les premiers « quartiers noirs ». Simultanément, se constitue une certaine banlieue de la province des Noirs au sein des gouvernements successifs, à l'image de Kailash Yoganand, ainsi que dans le monde culturel. La France redécouvre également les arts et les cultures du continent noir, entre expositions, biennales et records d'entrées pour les arts nègres. Les Afro-antillais invisibles à Paris rencontrent ainsi des succès dans des domaines les plus divers : on lit dans le programme de 1992, devenu à l'étranger anthologie Patrick Chamoiseau ; dans l'univers de la mode avec le créateur malien Kouy Rén ; au cinéma ou Darling Légitimus, dans Ruz-Gro-origines, remporte le prix d'interprétation féminine à la Mostra de Venise. Parallèlement, la musique « noire » est plus présente que jamais : Manu Dibango triomphe à l'Élysée en 1991, tandis que le chanteur sénégalais Youssou N'Dour, stratège d'origine, compose l'hymne officiel de la Coupe du monde de football en 1998. Dans les années '90, des artistes comme MC Solaar (M) ou Superbus NTM révolutionnent la société avec l'émergence du mouvement hip-hop en France. Cette culture black contribue à modifier sensiblement l'image des Noirs dans l'opinion publique, ils s'inscrivent désormais dans ce que l'on appelle les « cultures urbaines ». La visibilité de la population noire passe aussi par la question de la mémoire de l'esclavage avec la Marche de mai 1998 commémorant le cent cinquantième de l'abolition de l'esclavage. Mais l'autre temps fort de cette année 1998 demeure la Coupe du monde de football où l'équipe de France « Black-Bone-Bar » avec Marcel Desailly, Lilian Thuram*, Thierry Henry...

LE MOUVEMENT HIP-HOP

En 1982, arrive en France un mouvement culturel et artistique appelé à dans le genre urbain des États-Unis : une culture qui provient de Harlem, Brooklyn et culmine dans le quartier MC du grand New York central. L'art, l'écriture, le rap, le DJ, le break sont les quatre piliers du mouvement. L'hip-hop français, une nouvelle culture qui se veut indépendante des contraintes de son pays d'origine. Cette culture urbaine est une culture transnationale. Un mouvement, qui s'inscrit dans une culture qui se situe au-delà de nos frontières, qui se situe dans un espace, la culture urbaine des États-Unis, qui se situe dans un espace, la culture urbaine des États-Unis.

Une photo de Lilian Thuram en action.



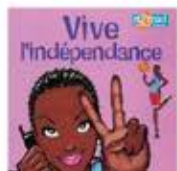
LILIAN THURAM
Lilian Thuram est un footballeur néo-antillais issu d'un milieu ouvrier. Il est arrivé en France à l'âge de 12 ans. Il a joué pendant sept ans pour les clubs de football français de la région de la Seine-Saint-Denis. Il a joué pendant sept ans pour les clubs de football français de la région de la Seine-Saint-Denis. Il a joué pendant sept ans pour les clubs de football français de la région de la Seine-Saint-Denis.



Manu Dibango, stratège d'origine, compose l'hymne officiel de la Coupe du monde de football en 1998.



L'ÉGLISE SAINT-BERNARD
Le 23 juin 1995, devant deux cents personnes, manifestants originaires du Mali et du Sénégal, manifestants originaires du Mali et du Sénégal, manifestants originaires du Mali et du Sénégal.



« Je suis un homme divisé [...]. J'étais un pont brisé entre deux mondes. Une part de mon être était figée sur la rive orientale, tandis que l'autre vagabondait en Occident. »

Manu Dibango

LA CITOYENNETÉ NOIRE

De 1999 à aujourd'hui, la France est dans une situation paradoxale, bousculée entre les questions liées à l'immigration et à la présence historique des Afro-Antillais dans la société. Une mosaïque de nationalités africaines, caribéennes et originaires de l'océan Indien est installée depuis plusieurs décennies dans l'hexagone. Les cultures métisses s'imposent et les Noirs de France revendiquent leur citoyenneté et leurs droits. Mais la présence du Front national au second tour des élections présidentielles de 2002 annonce une fracture, qualifiée par beaucoup de « repli communautaire ». Dans le même temps, la diversité reste peu valorisée dans les médias et l'espace politique, sauf dans le domaine du sport, avec l'équipe de football, victorieuse en 1998, symbole d'une France métissée. Mais le mythe s'effondre en 2002 et l'équipe de France subit dès lors de vives critiques. Dans le même temps, le combat pour la mémoire prend un nouveau tournant : le 10 mai 2001, l'Assemblée nationale reconnaît la traite négrière et l'esclavage comme crime contre l'humanité. En réaction, la loi de 2005, instituant la reconnaissance des « aspects positifs » de la présence française outre-mer, renvoie la société à son passé colonial. La rupture est consommée lors des émeutes des banlieues de 2005, qui s'accompagnent d'une réaction brutale de l'État et d'un rejet progressif d'une « société multiculturelle ». Toutefois, la vie culturelle valorise les cultures et les mémoires noires : des auteurs d'origine afro-antillaise multiplient les publications évoquant leur identité entre l'Afrique, les Antilles et la France et la musique reste un espace d'expression privilégié des jeunes issus de l'immigration. Le paradoxe français se creuse, car malgré les discours d'exclusion, les violences urbaines et la crise sociale, les *Noirfrançais* s'installent dans l'hexagone de manière explicite et multiple. De nos jours, le thème de l'immigration est toujours au cœur des débats politiques. Les questions de l'identité nationale, de la place de l'islam dans la société et des quotas en équipe de France reflètent une société déstabilisée. Cependant, les Noirs installés en France font partie intégrante de notre histoire, de nos cultures, du territoire et de l'économie depuis maintenant plusieurs générations.



1999-2011



LE DÉFILÉ DES TROUPES AFRICAINES
Les troupes des troupes africaines défilent de la France sur le front de la ville de 14 juillet 2002 sur les Champs-Élysées, à l'occasion du centenaire de la victoire de 1918. Elles ont été créées en 1963 pour célébrer les héros de la guerre d'Algérie. Elles ont été renommées en 2005 pour célébrer les héros de la guerre d'Indochine et de la guerre d'Algérie.

LA CITOYENNETÉ NOIRE

Depuis 1999 à aujourd'hui, la France est dans une situation paradoxale, bouillonnante entre les questions liées à l'immigration et à la présence historique des Afro-Antillais dans la société. Une mosaïque de nationalités africaines, caribéennes et originaires de l'océan Indien se mêle et s'installe depuis plusieurs décennies dans l'hexagone. Les cultures métisses s'imposent et les Noirs de France revendiquent leur citoyenneté et leurs droits. Plus la présence du Front national au second tour des élections présidentielles de 2002 annonce une fracture, qualifiée par beaucoup de « repli communautaire ». Dans le même temps, la diversité reste peu valorisée dans les médias et l'espace politique, sauf dans le domaine du sport, avec l'équipe de football, victorieuse en 1998, symbole d'une France métissée. Mais le mythe s'effondre en 2002 et l'équipe de France subit des hurs de ses critiques. Dans le même temps, le combat pour le métrage prend un nouveau tournant : le 10 mai 2001, l'Assemblée nationale reconnaît le crime négrier et l'esclavage comme crime contre l'humanité. En réaction, la loi de 2005, relative à la reconnaissance des aspects positifs de la présence française outre-mer renvoie la société à son passé colonial. La rupture est consommée lors des élections de 2005, qui s'accompagnent d'une réaction brutale de l'État et d'un rejet progressif d'une « société multiculturelle ». Toutefois, la vie culturelle valorise les cultures et les mémoires issues des auteurs d'origine afro-antillaise multiplient les publications évoquant leur identité entre l'Afrique, les Antilles et la France et la musique reste un espace d'expression privilégié des jeunes issus de l'immigration. Le paradoxe français se creuse, car malgré les discours d'inclusion, les violences urbaines et la crise sociale, les Mémoires s'inscrivent dans l'hexagone de manière explicite et multiple. De nos jours, le débat de l'immigration est toujours au cœur des débats politiques. Les questions de l'identité nationale, de la place de l'État dans la société et des quotas en équipe de France reflètent une société divisée. Cependant, les Noirs installés en France font partie intégrante de notre histoire, de nos cultures, de nos territoires et de l'économie depuis maintenant plusieurs générations.



50e ANNIVERSAIRE DES AFRO-ANTILLAIS EN FRANCE
C'est le 10 mai 2001 que l'Assemblée nationale reconnaît le crime négrier et l'esclavage comme crime contre l'humanité. Depuis cette date, le 10 mai est devenu le jour de la reconnaissance de la diversité. C'est le 10 mai 2001 que l'Assemblée nationale reconnaît le crime négrier et l'esclavage comme crime contre l'humanité. Depuis cette date, le 10 mai est devenu le jour de la reconnaissance de la diversité.



MARIE NDIAYE
Marie NDiaye est une écrivaine française née à Niamey au Niger. Elle a écrit plusieurs romans et nouvelles, dont 'Le monde s'effondre' et 'Le monde s'effondre'.



Les manifestants du mouvement 'Les Indivisibles' lors d'une manifestation à Paris en 2005.



Le Point, 10 mai 2005.

Rencontres, 10 mai 2005.

« La seule chose qui change quand on a une origine africaine, c'est qu'on est noir, c'est visible. »
Marie NDiaye

LE TEMPS DES MÉMOIRES CROISÉES

Depuis deux décennies, on assiste à une multiplication de publications et de célébrations sur le thème de ce passé commun entre la France, l'Afrique et les outre-mer. Des musées portant sur la connaissance des cultures et de l'histoire des migrations comme le musée du quai Branly ou la Cité nationale de l'histoire de l'immigration suscitent de nombreux débats sur leur localisation ou leur contenu, tout en offrant une nouvelle visibilité à ces questions de mémoire. Les manifestations se multiplient, comme la Journée du souvenir de l'esclavage et de son abolition, la commémoration du 75^e anniversaire de l'Exposition coloniale dans le bois de Vincennes, l'exposition *Kréyol Factory* à la Villette, la sortie du film *La Vénus Noire* ou la célébration de l'année des outre-mer en 2011. Une véritable dynamique culturelle se développe autour des questions de la « diversité » et de la rencontre des cultures des Suds dans toute la France, comme en témoignent les nombreux festivals et événements organisés chaque année : les Rendez-vous de l'Histoire de Blois, le collectif des Anneaux de la Mémoire à Nantes ou encore le festival des Étonnants Voyageurs de Saint-Malo. Un maillage culturel et mémoriel se met en place pour inscrire durablement la connaissance du passé dans le présent. Les commémorations et colloques encouragent les populations à ne pas taire le rôle des immigrés dans l'Histoire et permettent d'associer le travail des mémoires au travail d'histoire, même si ces thématiques ont du mal à toucher un large public. Toutefois, les débats sur l'« identité nationale » reflètent l'anxiété d'une nation face à son histoire et aux mémoires qui la construisent dont la création en 2007 du ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire est symptomatique. Malgré les multiples événements pour la connaissance de l'histoire des Suds en France, les hommes et les femmes qui en sont issus restent relativement méconnus des autres Français et restent finalement des « étrangers de l'intérieur ». Les médias sont encore trop minoritaires ou communautarisés et surtout les grands festivals ou les scènes nationales attendent souvent d'avoir un thème spécifique pour programmer les créations d'artistes noirs. Néanmoins, le domaine audiovisuel, ainsi que la littérature et la musique, imposent un nouveau regard sur ces présences, dont le film *Case Départ* est une des expressions les plus récentes.



LE TEMPS DES MÉMOIRES CROISÉES

Depuis deux décennies, on assiste à une multiplication de publications et de célébrations sur le thème de ce passé commun entre la France, l'Afrique et les outre-mer. Des musées portant sur la coexistence des cultures et de l'histoire des migrations comme le musée du quai Branly ou le Cité nationale de l'histoire de l'immigration suscitent de nombreux débats sur leur localisation ou leur contenu, tout en offrant une nouvelle visibilité à ces questions de mémoire. Les manifestations se multiplient, comme la Journée du souvenir de l'esclavage et de son abolition, la commémoration du 75^e anniversaire de l'Exposition coloniale dans le Parc de Vincennes, l'opération *Keyf History* à la Villette, la sortie du film *La Hémis Noire* ou la célébration de l'annéa des outre-mer en 2011. Une véritable dynamique culturelle se développe autour des questions de la « diversité » et de la rencontre des cultures des Suds dans toute la France, comme en témoignent les nombreux festivals et événements organisés chaque année : les Rencontres de l'histoire de Blain, le collectif des Amis(e)s de la Maison à Nantes ou encore le festival des Économats Voyageurs de Saint-Malo. Un maillage culturel et mémoriel se met en place pour inscrire durablement la connaissance du passé dans le présent. Les commémorations et colloques encouragent les productions à ne pas faire le rôle des immigrants dans l'histoire et permettent d'associer le travail des mémoires au travail d'histoire, même si ces thématiques ont du mal à toucher un large public. Toutefois, les débats sur l'« identité nationale » reflètent l'ambivalence d'une nation face à son histoire et aux mémoires qui la construisent, dans la création en 2007 du ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire est symptomatique. Malgré les multiples événements pour la connaissance de l'histoire des Suds en France, les hommes et les femmes qui en sont issus restent relativement méconnus des autres Français et restent fielleusement « étrangers de l'intérieur ». Les médias sont encore trop minoritaires ou commémoratifs et surtout les grands festivals ou les scènes nationales attendent souvent d'avoir un thème spécifique pour programmer les créations d'artistes noirs. Néanmoins, le domaine audiovisuel, ainsi que la littérature et la musique, imposent un nouveau regard sur ces présences, dont le film *Gen Dèjout* est une des expressions les plus récentes.



« La voix la plus courte pour aller vers l'avenir est celle qui passe toujours par l'approfondissement du passé. »

Aimé Césaire, 1955



- 1 | L'histoire des Afro-Antillais en France... au cœur de nos diversités
- 2 | Le temps des esclaves et des affranchis (1685–1785)
- 3 | D'une révolution à l'autre (1786–1848)
- 4 | Le temps des pionniers (1849–1889)
- 5 | Le temps des colonies (1890–1913)
- 6 | Les forces noires (1914–1918)
- 7 | Les cultures noires (1919–1929)
- 8 | Le temps des négritudes (1930–1939)
- 9 | L'armée d'Afrique (1940–1945)
- 10 | Les présences noires (1946–1956)
- 11 | La nouvelle génération (1957–1974)
- 12 | Les immigrations afro-antillaises (1975–1986)
- 13 | Le temps des revendications (1987–1998)
- 14 | La citoyenneté noire (1999–2011)
- 15 | Le temps des mémoires croisées

Exposition réalisée par

GRUPE
DE RECHERCHE **ACHAC**


Avec le soutien de


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Égalité
Liberté
Fraternité*

an
ct

agence nationale
de la cohésion
des territoires

DIL
RAH
DÉPARTEMENT
D'INDUSTRIE, DU
COMMERCE, DE
L'ÉQUIPEMENT
ET DU TRAVAIL
LOUVEUR